

IMPLICATION CITOYENNE POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE













LES PROJETS CITOYENS

Partout en France, des habitants, collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour produire ensemble une énergie renouvelable. Tournés vers l'intérêt général avant tout, ils ouvrent le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'y investir.

4 CRITÈRES D'UN PROJET «CITOYEN»



ANCRAGE LOCAL

La maîtrise du projet reste aux mains des collectivités et habitants du territoire.



GOUVERNANCE OUVERTE

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



DÉMARCHE NON SPÉCULATIVE

Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans de nouveaux projets et des actions de sensibilisation.

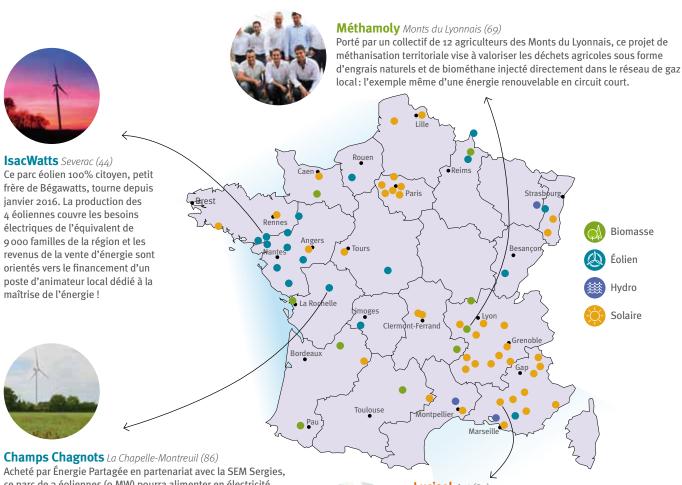


EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

Le projet de production s'inscrit durablement dans une démarche de respect de l'environnement et de réduction des consommations d'énergie.

Les projets Énergie Partagée en France

Ces projets s'engagent à respecter les critères de la charte Énergie Partagée. Certains bénéficient de l'accompagnement de l'association ou sont financés par Énergie Partagée Investissement.



Acheté par Energie Partagée en partenariat avec la SEM Sergies, ce parc de 3 éoliennes (9 MW) pourra alimenter en électricité 60% de la population de la communauté de communes où il est implanté. Les citoyens sont invités à participer à son financement et à rejoindre un groupe local pour contribuer au développement du projet.

Lucisol Apt (84)

Valoriser les toitures des bâtiments industriels, c'est l'objectif de ce projet de citoyens d'Apt accompagné par Énergie Partagée en PACA. Après avoir constitué la société de projet en forme coopérative, «LUberon Cltoyen SOLaire» s'est rapidement ouvert aux habitants et fait appel au financement citoyen via Energie Partagée pour finaliser son développement.

POURQUOI SE LANCER DANS UN PROJET CITOYEN?

Jouvence démocratique, stimulation économique, mobilisation collective... les bénéfices d'un projet d'énergie renouvelable piloté par les acteurs d'un territoire vont bien au-delà de la seule transition énergétique.



Une énergie par les habitants, pour les habitants

Vers un modèle de gestion démocratique et décentralisée des moyens de production d'énergie renouvelable, toujours dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.







Des ressources économiques locales pour les territoires

Le projet occasionne des retombées économiques directes et indirectes qui renforcent le tissu local d'activité et l'emploi.

Jacques Pallas *Maire de Saint-Georgessur-Arnon*

Rotre parc éolien des Tilleuls génère des recettes importantes qui permettent de financer d'autres projets pour les communes (construction d'un éco-quartier, réalisation d'audits énergétiques...), de baisser les impôts locaux de 16% et de créer douze emplois permanents et non délocalisables pour la maintenance des Tilleuls et des parcs voisins.



Les territoires acteurs face aux changements climatiques

La lutte contre le changement climatique concerne tous les acteurs d'un territoire. Ensemble, nous pouvons atteindre et dépasser les objectifs de développement des énergies renouvelables!

Thierry Janssoone *Président de Solis Association*



RNous, citoyens et collectivités locales, sommes en première ligne des mutations écologiques et climatiques. Regroupés, nous pouvons développer des réponses pour adapter notre territoire et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ces projets collectifs de production d'énergie répondent à une nécessité: celle de créer collectivement nos propres antidotes aux énergies fossiles.





Les collectivités peuvent ainsi jouer un rôle majeur pour développer les énergies renouvelables citoyennes sur leur territoire:

- **En investissant** dans des projets locaux de production d'énergie, par le biais de sociétés de production locale.
- En facilitant les conditions d'émergence de projets portés par les acteurs locaux (adaptation de l'urbanisme, soutien financier, mise à disposition de foncier ou de locaux).

Énergie Partagée travaille en étroite collaboration avec ces groupement de collectivités (Nord Energies, SERGIES, SEM 59-62...), pour les accompagner au plus tôt vers des projets d'énergies renouvelables qui offrent des garanties de respect de l'intérêt du territoire et s'engagent à impliquer les citoyens et acteurs locaux tout au long de la vie du projet.





NOTRE ACTION

Énergie Partagée essaime, accompagne et finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Pour accomplir ces missions, le mouvement s'organise en deux structures complémentaires : une association de promotion et d'animation et un outil d'investissement citoyen.



L'association

L'association a pour but de sensibiliser à l'énergie citoyenne et d'en fédérer les acteurs et porteurs de projets à l'échelle nationale.

Ses missions

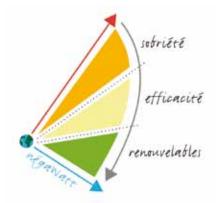
- Promouvoir le modèle d'énergie citoyenne
- Conseiller et soutenir les porteurs de projets
- Animer le réseau des porteurs de projets
- Sensibiliser les collectivités locales pour le développement de politiques d'énergie citoyennes
- Garantir le respect de la charte

L'investissement citoyen

L'outil d'investissement collecte l'épargne des citoyens pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.

Ses missions

- Collecter les fonds
- Évaluer les projets et leur besoin de financement
- Mettre à disposition les fonds pour les projets séléctionnés
- Suivre la réalisation des projets et les accompagner



UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE CITOYENNE NÉGAWATT

Les projets citoyens soutenus par Énergie Partagée s'inscrivent dans la démarche négaWatt. Elle prône en priorité des actions de sobriété (ex: extinction de lumière inutiles) et d'efficacité énergétique (ex: isolation des bâtiments). Puis, une fois parvenue à une consommation réduite au maximum, il reste à développer massivement les énergies renouvelables, pour couvrir efficacement nos besoins — et nos besoins seulement!





LE MOUVEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE, AUX CÔTÉS DES PROJETS CITOYENS

Tout au long des étapes d'un projet citoyen, Énergie Partagée propose des solutions :



L'association et ses animateurs régionaux apportent une information initiale aux porteurs de projets et un **accompagnement** méthodologique en vue de structurer l'approche et de phaser leurs démarches.

Des **formations et ateliers pratiques** permettent d'échanger
entre porteurs de projets sur des
aspects techniques, juridiques,
financiers et de mobilisation.

En phase de levée de fonds, l'association apporte une assistance et des outils pour favoriser la collecte locale. Ces expériences réussies restent au sein du réseau Énergie Partagée et servent de « projet parrains » pour les futurs projets.



ÉMERGENCE

- Construction d'un groupe moteur
- Définition d'une vision commune
- Recherches pour la mise en œuvre (lieu, soutiens, partenaires techniques...)



DÉVELOPPEMENT

- Structuration du groupe sous une forme juridique de société (SCIC, SAS...)
- Lancement des études techniques
- Démarches administratives
- Démarrage de la levée de fonds



INSTALLATION

- Finalisation du tour de table d'investisseurs
- Emprunt bancaire
- Suivi du chantier



EXPLOITATION

- Production et vente de l'énergie
- Maintenance des installations
- Animation du groupe



Énergie Partagée Investissement propose une assistance sur toutes les étapes de **modélisation financière du projet** en gardant l'objectif d'une maîtrise majoritairement citoyenne.

Énergie Partagée Études investit en phase de développement pour permettre de **financer les études de faisabilité** soumises à un risque particulier.

En phase d'exploitation, Énergie Partagée Investissement **investit au capital** (parts sociales ou comptes courants d'associé) selon le besoin du porteur et prend place au sein des instances de gouvernance pour en garantir la portée citoyenne.

LE MOUVEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE



Le mouvement Énergie Partagée mobilise ses réseaux régionaux, ses adhérents et ses relais bénévoles pour accompagner tout ceux qui souhaitent s'engager dans l'aventure des projets citoyens d'énergie renouvelable.

Un réseau national autour des projets citoyens



Et plus de 70 relais bénévoles dans toute la France!

LA STRUCTURE DU MOUVEMENT

La création d'Énergie Partagée

En 2010, des pionniers de l'énergie citoyenne et de la finance solidaire se rassemblent pour fonder le mouvement Énergie Partagée. Ensemble, ils créent la **Charte du mouvement** qui définit les critères d'un projet citoyen et décident de développer ce nouveau modèle de production.

L'année 2015 marque un tournant pour le mouvement, qui continue de renforcer son réseau d'accompagnement national et franchit le cap des **10 millions d'euros collectés**. Au total, le parc des projets représente 40 MW de capacité éolienne installée et 1 MW de solaire photovoltaïque, le tout entièrement financé grâce aux citoyens et collectivités!

Energie Partagée
Association

PORTEURS DE PROJETS

Bénévoles

Associations, collectivités, bureaux d'études, sociétés coopératives

Associations, collectivités, bureaux d'études, sociétés coopératives

Énergie Partagée Association se compose de personnes morales (associations, collectivités, coopératives, bureaux d'étude) acteurs de l'énergie citoyenne.

Le conseil d'administration, élu par les membres, est responsable des orientations stratégiques et désigne en son sein un bureau chargé des questions opérationnelles. Il nomme également les membres de la **commission de validation** qui étudie et valide la démarche citoyenne des projets qui sollicitent le mouvement.

L'association coordonne sa **mission d'animation et d'accompa- gnement** des projets citoyens sur toute la France, par l'intermédiaire de ses adhérents, de ses animateurs régionaux et de ses réseaux partenaires. Les bénévoles-relais, répartis sur le territoire, apportent un soutien dans les actions de sensibilisation.

Énergie Partagée Investissement est structurée sous forme de Société en Commandite par Actions (SCA). Cette forme juridique distingue deux types d'associés: les commanditaires et les commandités.

Les commandités (dont Enercoop et La Nef), fondateurs historiques de l'outil d'investissement, décident des investissements en accord avec la Charte du mouvement et assument la gérance d'Énergie Partagée Investissement.

Les commanditaires (les actionnaires citoyens) nomment en leur sein un Conseil de surveillance chargé de contrôler la bonne gestion de la société par les commandités. Cette structuration en Société en Commandite par Actions permet à Énergie Partagée Investissement de poursuivre son objet social en toute indépendance vis-à-vis des intérêts particuliers de ses actionnaires.

ÉNERGIE LES SOLUTIONS ÉNERGIE PARTAGÉE



INVESTIR AU CŒUR DES PROJETS CITOYENS

Énergie Partagée épaule les projets dans leur modélisation économique et reste engagé à leur côté tout au long de la vie du projet:



1. Financer les études

A l'étape de **l'évaluation de la** faisabilité, Énergie Partagée peut



2. Investir au capital

de la société de projet. À ce stade, le capital n'est pas garanti, et le risque est compléter les fonds propres du projet et gagner la confiance des banques, qui bouclent alors le financement via un prêt.



3. Rester au pilotage

Contrairement aux plates-formes de financement participatif (crowdfunding) qui servent seulement d'intermédiaires financiers, Énergie Partagée s'implique à long terme dans les instances de gouvernance du projet pour s'assurer qu'il reste aux mains des citoyens durant toute la phase d'exploitation.

Basé sur la mutualisation : plus robuste et plus juste!

En investissant à différents stades de développement dans de nombreux projets partout en France, Énergie Partagée s'est constitué un portefeuille diversifié et solide.

Ainsi, le modèle économique d'Énergie Partagée repose sur un principe central: la mutualisation des risques présentés par les projets et des bénéfices générés en phase d'exploitation.

Les projets moins rentables ou soumis à des risques particuliers sont compensés par des projets plus robustes. Ce fonctionnement mutuel permet d'amortir les aléas de production et d'assurer au souscripteur une **sécurité d'investissement**.

De plus, selon le principe de l'investissement solidaire, ce n'est pas le profit qui est recherché à tout prix mais bien la collaboration bénéfique entre les différents acteurs.



UN INVESTISSEMENT PATIENT ET RENTABLE

C'est pour laisser le temps à ces projets de se développer et commencer à produire de l'énergie que les actionnaires d'Énergie Partagée sont invités à conserver leur placement pendant 10 ans: les revenus générés par les projets les plus matures peuvent ainsi être redistribués, sous forme de dividendes ou de valorisation de l'action.

Des questions? Vous souhaitez en savoir plus sur l'outil d'investissement?

souscription@energie-partagee.org et o1 75 43 38 62

ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PROJETS CITOYENS

L'association Énergie Partagée se consacre au développement des projets citoyens. Tous les membres disposent d'une expertise précieuse pour mener à bien un projet citoyen de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.



1. Impulser de nouveaux projets

Les animateurs régionaux interviennent auprès d'élus ou de groupements citoyens pour les sensibiliser et présenter la démarche des projets citoyens. Ils participent à des évenements, organisent des journées d'informations, des ateliers techniques ainsi que des sessions d'échange sur internet, appelés Web'EnR pour favoriser la compréhension de ces projets.



2. Accompagner au plus près

Ces projets en construction nécessitent un accompagnement régulier pour leur permettre d'organiser leur démarche. Les animateurs régionaux sont formés à l'accompagnement de projets sur leur territoire et apportent à chacun conseils et méthodologie

En phase de développement, les porteurs de projets bénéficient des retours d'expérience de projets accompagnés avec succès, via des **formations thématiques et ateliers pratiques.**



3. Aider à mobiliser les citoyens

Énergie Partagée propose des outils et conseils de mobilisation locale pour parvenir aux objectifs de financement.
Le mouvement met en avant les projets qu'il accompagne via ses outils de communication et grace à ses relais bénévoles qui contribuent à diffuser le modèle lors d'événements de terrain.



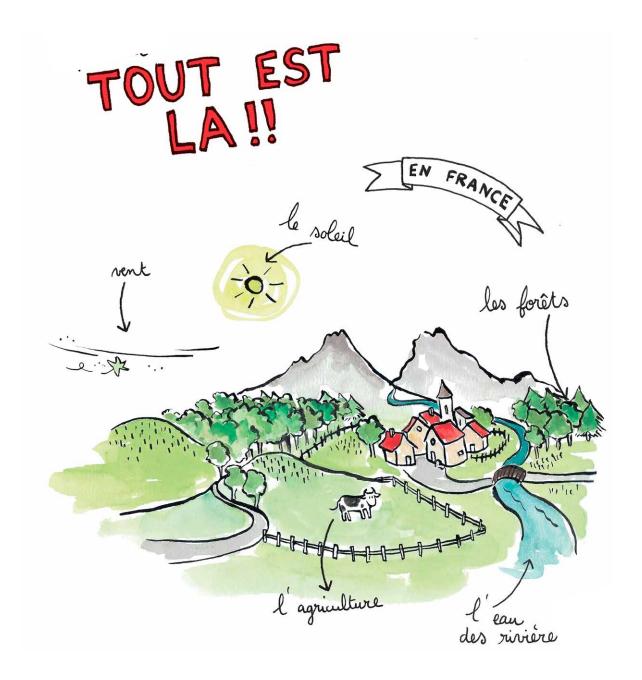


LES FORMATIONS ÉNERGIE PARTAGÉE

Lancées dès la naissance du mouvement, ces formations abordent tous les aspects et compétences liées à la réalisation d'un projet citoyen: animation de groupes, structuration juridique, réflexion sur le modèle économique, mobilisation financière, etc. Ces formations sont dispensées en ligne via un outil de retransmission en direct sur internet et en régions par des intervenants et membres du réseau Énergie Partagée.

Des questions? Vous souhaitez en savoir plus sur l'association?

association@energie-partagee.org et 01 80 18 92 21



Énergie Partagée est un mouvement national de projets citoyens. Il accompagne et finance des projets d'économie d'énergie et

www.energie-partagee.org

Nos soutiens











